

<http://ugtg.org/spip.php?article1632>



# 17 octobre 1961 - 17 octobre 2011 : Mémoire d'un crime d'état oublié Commémoration du massacre, Hommage aux victimes & à F. Fanon



Date de mise en ligne dimanche 16 octobre 2011

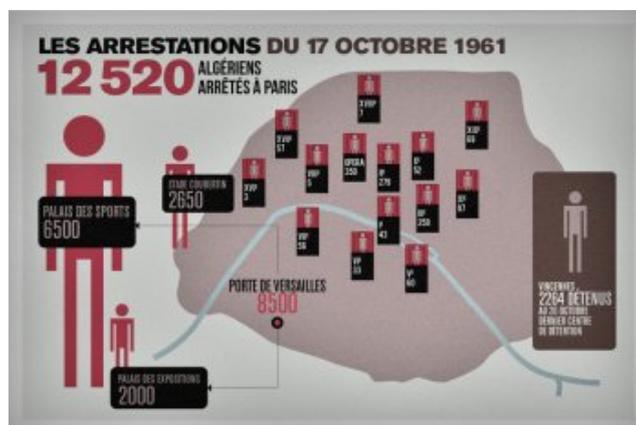
- Repères - Débattre -

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Le lundi 10 octobre a débuté à Paris la semaine de "Commémoration et hommage aux victimes du massacre du 17 octobre 1961". Cinquante ans après ce crime raciste, les Associations demandent sa reconnaissance par l'état !



## 17 OCTOBRE 1961-17 OCTOBRE 2011 : 50e ANNIVERSAIRE

Vérité et justice



Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, préfet de police de Paris. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

Cinquante ans après, la vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans

les guerres coloniales qu'elle a menées - en particulier la guerre d'Algérie - non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'État que constitue le 17 octobre 1961. Certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des « bienfaits de la colonisation », à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, et le pouvoir encourage les nostalgiques de l'Algérie française et de l'OAS.

La « Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie », dotée de plus de 7 millions d'euros, créée en application de l'article 3 (dont l'abrogation est demandée) de la loi du 23 février 2005 vantant les « aspects positifs de la colonisation », est sous la coupe d'associations nostalgiques qui voudraient pouvoir exiger des historiens qu'ils se plient à la mémoire de certains « témoins ».

Pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, d'échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et de travailler ensemble, avec leurs homologues des deux rives de la Méditerranée. La vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS, que certains, au sein même du parti du président de la République, cherchent à réhabiliter. Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la guerre d'Algérie, à savoir le racisme dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyens ou de ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.

On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations. Cinquante ans après, il est temps :

- ▶ que les plus hautes autorités de la République reconnaissent les massacres commis par la police parisienne le 17 octobre 1961 et les jours suivants comme un crime d'État ;
- ▶ que la Fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie soit supprimée ;
- ▶ que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens ;
- ▶ que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.

**Contact signatures : [contact@17octobre61.org](mailto:contact@17octobre61.org)**

## **Rappel des nouveaux films et livres disponibles**

### **Deux films :**

- ▶ *Octobre à Paris* (1962) de Jacques Panijel, diffusé pour la première fois en salles avec une préface filmée de Mehdi Lallaoui,
- ▶ *Ici on noie les Algériens, 17 octobre 1961*, documentaire long métrage de Yasmina Adi, site : [www.icionnoielesalgeriens-lefilm.com](http://www.icionnoielesalgeriens-lefilm.com)

... sortiront tous les deux en salles le mercredi 19 octobre. Des avant-premières auront lieu. Dans les cinémas, des débats en collaboration avec les organisations du collectif pourront accompagner leur diffusion en salles. Le Maghreb des films, dont le site est :

<http://maghrebdesfilms.fr/Commemoration-et-hommage-aux>

peut être contacté à l'adresse : [contacts@maghrebdesfilms.fr](mailto:contacts@maghrebdesfilms.fr)

**Plusieurs livres :**

- ▶ *Octobre noir*, BD de Didier Daeninckx, Mako et préface de Benjamin Stora,
- ▶ Une nouvelle édition augmentée, en collection de poche (Pluriel), de *Octobre 1961, un massacre à Paris*, de Jean-Luc Einaudi,
- ▶ *Le 17 Octobre 1961 par les textes de l'époque*, anthologie à l'initiative de l'association Sortir du colonialisme (préface de Gilles Manceron, postface de Henri Pouillot, éditeur Les petits matins),
- ▶ *Le 17 octobre, 17 écrivains se souviennent*, dirigé par Mustapha Harzoune et Samia Messaoudi, à l'initiative de Au nom de la mémoire,
- ▶ *Le 17 octobre des Algériens*, texte inédit (1962) de Marcel et Paulette Péju, préface et suivi d'un texte de Gilles Manceron, « La triple occultation d'un massacre »,
- ▶ *La Police parisienne et les Algériens (1944-1962)*, Emmanuel Blanchard, Nouveau Monde Éditions.

Source : [Fondation Frantz Fanon](#)

## CINQUANTENAIRE DE LA MORT DE FRANTZ FANON

**Un hommage exceptionnel sera rendu à l'oeuvre et au parcours de Frantz Fanon à compter du 17 octobre jusqu'au 6 décembre 2011**



Un hommage exceptionnel sera rendu à l'oeuvre et au parcours de Frantz Fanon à compter du 17 octobre jusqu'au 6 décembre 2011, à travers une série de manifestations plurielles organisées à Paris et la région Ile-de France, à l'initiative de la plate-forme Migrants et citoyenneté européenne (PMC-Europe), a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. "Cet hommage intervient à la faveur de la célébration du cinquantième de la disparition de cet homme symbole de la lutte anticoloniale, qui, deux ans après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, choisit son camps et prit le parti de s'engager dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, en rejoignant les rangs du FLN", a indiqué à l'APS le secrétaire général de la plate-forme, Samir Djaiz.

Conférences-débats, projection de films, représentations théâtrales, ateliers de lecture, expositions itinérantes, spectacles musicaux et artistiques, les activités vont se succéder à la faveur de cette commémoration de la disparition de cette figure emblématique de la lutte contre la discrimination. "L'objectif est de toucher un public varié et sensibiliser au rôle que Frantz Fanon a joué pour la liberté et la dignité de l'homme, tout en réfléchissant à l'héritage intellectuel et militant qu'il a laissé après sa disparition", a précisé M. Djaiz.

Des rencontres avec des penseurs, des témoins, des compagnons de Frantz Fanon, des écrivains, des artistes et des professionnels de la santé sont également prévues. Les manifestations vont culminer avec la tenue d'un colloque international, le 6 décembre, intitulé "Frantz Fanon, hier et aujourd'hui, quel héritage ?" qui mettra à contribution des intellectuels impliqués dans la transmission de la pensée de Frantz Fanon. Temps fort des manifestations, ce colloque permettra de développer, entre autres dimensions de l'oeuvre de Fanon, occultée en France, l'aspect le moins connu de sa pensée, à savoir le rôle de la culture dans la libération de l'homme à la fois de l'aliénation et de la domination, "lui qui a observé que la transmission de l'héritage culturel procède d'un acte de résistance", a souligné M. Djaiz. Les représentations théâtrales et musicales feront connaître au grand public l'action et le parcours de l'auteur des *Damnés de la terre*, devenu la référence historique du tiers-monde dans son combat contre le colonialisme. Frantz Fanon (1925-1961) a contribué à donner des bases à un courant de pensée tiers-mondiste. Penseur engagé, il a analysé les conséquences psychologiques à la fois sur le colon et le colonisé.

A l'encontre des idées dominantes de l'époque, il a démontré que l'aliénation est à la frontière de la maladie mentale et du rapport de domination politique. Né martiniquais et mort algérien, il était médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de Blida (1953). Il avait publié en 1952 *Peaux noires, masques blancs*. En 1956, deux ans après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, il prend le parti de s'engager dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, remet sa démission au gouverneur Robert Lacoste et rejoint les rangs du FLN. En 1959, il publie chez François Maspero *l'An V de la révolution algérienne*. En mars 1960, il est nommé ambassadeur du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), au Ghana. Atteint d'une leucémie, il décède aux Etats-Unis où le gouvernement algérien l'avait envoyé se faire soigner. Il avait 36 ans.

**Source :** [El Moudjahid](#)

*Post-Scriptum*

## **Portrait-type d'un damné de la terre**

Ce document est extrait d'un rapport établi par le docteur Frantz Fanon sur un patient arrêté et incarcéré pour outrage à la pudeur. Il renseigne sur le praticien et sur la détresse inhumaine d'un damné de la terre. Il parle de lui-même, son éloquence n'a besoin de nul commentaire.

Je soussigné, Fanon Frantz, médecin des hôpitaux psychiatriques, médecin-chef de service à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville, commis par M. Bavoillot Roger, juge près le tribunal civil de Blida, à la date du ... octobre 1955, afin de procéder à l'examen mental de M. B. Ben Eddine Ben Ahmed, inculpé d'outrages publics à la pudeur, détenu à la maison d'arrêt de Blida...

B. est âgé de 45 ans. Il est célibataire, ne s'est jamais marié, il n'a jamais eu d'enfant. Il n'a jamais fréquenté l'école. Son père est décédé. Il était crieur public à Affreville [1]. En 1918 au cours d'une rixe il a été tué par erreur. Sa mère est morte d'une affection indéterminée. B. n'a pas de frère. Il semble, bien que les précisions manquent, qu'il ait deux soeurs : la première R. mariée aurait un enfant, la deuxième, moins âgée que lui, serait mariée et aurait un enfant.

Jusqu'en 1934, B. avait été ouvrier agricole. A 20 ans, il s'engage au 1er RTA [2]. Il va à Fez au Maroc, où il reste deux ans. A 23 ans, il s'engage à Koléa au 9e RTA. En 1938, il est renvoyé à Miliana où il reste démobilisé pendant trois mois. Il rengage en 1938 au 13e RTA à Metz. Il participe à la guerre 1939-1940. Il reste prisonnier pendant un an au Stalag PI [3]. Puis, à partir d'un moment qu'il est difficile de faire préciser, il s'évade et est rapatrié sur l'Afrique du Nord. Mis en permission il rengage au 1er zouave [4]. A l'Armistice, il est démobilisé. B. a donc passé de nombreuses années dans l'armée, puisque si nous faisons le décompte, il apparaît qu'il y est resté 12 ans. Il est vrai qu'il faut tenir compte de plusieurs années

passées à la prison militaire. Depuis sa démobilisation en 1945, B. ne travaille pas, il dort n'importe où et vit de la mendicité. B. a un aspect déjà sénile... (Suit l'examen psychiatrique proprement dit). Et Frantz Fanon de conclure : B. n'est pas violent. Il n'est pas dangereux pour la sécurité des personnes mais il est évident que le processus démentiel, dont il est question, évoluant, on ne peut guère prévoir les réactions possibles de l'inculpé dans l'avenir. Mais surtout, il nous semble opportun d'entreprendre une thérapie chez ce malade encore jeune, c'est pourquoi nous conseillons l'internement.

Blida, le 13 décembre 1955

Signé : Dr F. Fanon.

**Source :** [El Watan - Frantz Fanon \(1925 - 1961\)](#) (Repris par Algérie [Algerie-dz.com](#) et [El Correo.eu.org](#))

---

[1] Aujourd'hui Aïn Defla.

[2] Régiment de tirailleurs algériens.

[3] Camp allemand où étaient internés les prisonniers de guerre non officiers durant le second conflit mondial.

[4] Corps d'infanterie légère composé d'Algériens. Fantassin français d'un corps distinct des tirailleurs algériens.